



## **Appel à projet Interreg Europe : ouvert jusqu'au 7 juin 2024 !**



**Thematique**

**Type d'actualité**

**Le troisième et probablement dernier appel à projets Interreg Europe de la programmation 2021-2027 est ouvert.**

## **Informations essentielles**

- La candidature se fait en anglais, la langue de travail du programme.
- Priorités concernées : toutes
- Date de clôture de l'appel : **07/06/2024**, 12h00 (heure de Bruxelles)
- Budget disponible : **130 millions d'euros**
- Taux de cofinancement : 70 à 80%
- Taux de réussite lors des deux précédents appels à projets : 54%
- Durée des projets : 4 ans

### **Objectif et éligibilité**

Pour rappel, Interreg Europe est un programme qui a pour objectif d'améliorer la mise en œuvre des instruments politiques, en favorisant l'échange d'expériences et le développement des compétences grâce à l'identification et au transfert de bonnes pratiques. Les structures à l'origine de l'écriture et de la mise en œuvre des instruments politiques (collectivités territoriales, services régionaux de l'Etat, ...) sont les cibles principales de ce programme. Les organismes de droit public et organismes privés à but non lucratif sont également éligibles.

Le point de départ pour déposer un projet Interreg Europe est l'identification d'un instrument politique à modifier. Cela peut être une stratégie, un programme, une loi...mis en œuvre par les autorités publiques pour améliorer une situation territoriale spécifique.

### **Couverture géographique**

Interreg Europe est par ailleurs un programme à l'échelle de l'Europe entière : il est possible de coopérer avec les 27 Etats membres de l'Union européenne, mais aussi la Suisse et la Norvège, et depuis 2024, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, l'Ukraine et la Serbie font

également partie du programme.

Les pays sont répartis en 5 zones, et **au moins 4 des 5 zones** doivent être représentées dans le partenariat :

- **Nord** : Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Lettonie, Lituanie, Norvège, Suède
- **Est** : Autriche, Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie
- **Sud** : Croatie, Chypre, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Espagne
- **Ouest** : Belgique, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse
- **Pays candidats** : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Ukraine

### Critères qualitatifs

Parmi les critères stratégiques, une attention particulière sera portée sur le caractère innovant et la qualité du partenariat (pertinence des partenaires, régions à niveau de développement différents, couverture géographique) lors de la sélection des projets.

Un des objectifs du programme Interreg Europe est de supporter autant de régions du programme que possible. Ainsi, la **participation de partenaires normands est vivement encouragée** pour ce troisième appel à projets, la Normandie n'étant pas représentée dans les deux premiers appels.

### Conseils et outils

Plusieurs outils sont à votre disposition pour vous accompagner. Si vous avez une idée de projet, vous pouvez :

- Vérifier sa pertinence avec le self-assessment tool : [Lien](#)
- Consulter la base de données des projets déjà approuvés : [Lien](#)
- Consulter les idées de projets en cours : [Lien](#)
- Prendre contact avec les points de contact régional ( [soraya.boumediene@normandie.fr](mailto:soraya.boumediene@normandie.fr)) et national ( [caroline.gauthier@hautsdefrance.fr](mailto:caroline.gauthier@hautsdefrance.fr))

Pour rappel enfin, la Région Normandie a mis en place [JUMP Europe](#), son outil d'accompagnement au montage de projets européens pour les porteurs normands.

Pour toute question : [jump.europe@normandie.fr](mailto:jump.europe@normandie.fr).